

M. Yanneck ORHON
DASC - DEMARCHE AUDIT SECURITE
CONSEIL
250 rue JEAN MERMOZ BAT C
LE SIROCCO
44150 ANCENIS

Vandoeuvre, le 29 Octobre 2021

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2021/GME/115/1188145

Objet : Demande d'habilitation Sauvetage secourisme du travail

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur SST

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 06/10/2017, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 06/10/2017 jusqu'au 06/10/2022

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1508060/2017/SST-01/O/10

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS